

ACTUALITÉS – novembre 2023

Confirmation des représentants des employés au Conseil de fondation de la Caisse de pension Valora

Le délai de dépôt des contre-candidatures a expiré le 15 novembre 2023 sans qu'aucune contre-proposition n'ait été présentée. Ainsi, les membres suivants du Conseil de fondation de la Caisse de pension Valora ont été réélus tacitement représentants des employés pour la prochaine période de mandat de 2024 à 2026:

- **Monsieur Pierre-André Konzelmann** de l'employeur affilié "Valora Suisse SA"
- **Monsieur Oliver Trüssel** de l'employeur affilié "Valora Suisse SA"
- **Madame Rosmarie Nyffeler-Allemann** de l'employeur affilié "Selecta SA"
- **Monsieur Mikaël Esteban** de l'employeur affilié "7Days Media Services SàRL"
- **Monsieur André Marending** de l'employeur affilié "Conaxess Trade Switzerland SA"

Nous félicitons chaleureusement les membres du Conseil de fondation pour leur réélection et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leur fonction!